

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 OCTOBRE 2016**

**Etaient présents : B. CARRERA, maire, P. BARBEAU et D. JUGAN, adjoints, C. FAVAREL, F. PADER, C. BRESSAC et J.L. CHAPELLE conseillers**

**Absent : J. SAUVAGE, pouvoir à D.JUGAN  
P. BESSAGNET et A. BURRIEL, excusés**

La séance est ouverte à 20 heures 30

- C. FAVAREL est désignée secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal de la séance précédente
- Compte tenu du fait que l'entreprise VEOLIA n'est plus chargée de la gestion de l'eau sur notre territoire, une délibération est prise pour désigner les représentants titulaires et suppléants au sein du comité territorial « Auch Nord Assainissement » et « Auch Nord Eau Potable ». Madame FAVAREL et Monsieur BURRIEL sont désignés à ce titre
- Concernant les travaux de voirie communale, Monsieur CARRERA précise que l'entreprise MALET termine actuellement la réfection de la route de Peyrusse-Massas et du parking de la Maison des Associations
- Au titre de la mise en place de l'adressage, Monsieur le Maire communique les tarifs des plaques à apposer pour les futures adresses postales :
  - les numéros particuliers (que chacun posera sur son habitation) nous seront facturés 3,40€ (prix normal de 6,90€)
  - les plaques de rues seront achetées 15,40€ au lieu de 22,90€
  - les plaques de rues seront achetées 43€ au lieu de 72€En même temps que cette mise en place chaque habitation sera enregistrée en coordonnées GPS pour faciliter les recherches des services publics (poste, pompiers, électricité...)
- Une journée « petits travaux » réalisés par le Conseil Municipal est programmée. Elle devrait permettre la mise en place de la signalisation « Handicapés », l'adaptation du bar de la salle des fêtes pour ces personnes, le nettoyage du cimetière...
- Pour célébrer le 11 Novembre, rendez-vous est donné à l'église à 11 heures 30. La cérémonie sera suivie d'un apéritif à la salle des fêtes
- Monsieur CARRERA précise que la nouvelle communauté de communes « Grand Auch Cœur de Gascogne » comptera 38 612 habitants sur 34 communes. Le Conseil Communautaire sera composé de 67 conseillers, Auch en ayant 32, Pavie 3 et chacune des autres communes étant représentée par 1 conseiller
- Les prévisions de travaux routiers 2017 figureront dans le prochain bulletin municipal et devraient concerner la rénovation du Chemin de Lalanne, de la côte de Saint-Justin et du tronçon restant à faire sur la route de Lavardens

**Aucune question diverse n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 22 heures 15**